



ROUGE

La couverture **économique** pour vos véhicules d'occasion

ÉNERGIES Toutes celles homologuées

MARQUES Toutes jusqu'à 30 cv inclus

USAGES Privé ou pro (VP - VU)

**GARANTIE
PROFESSIONNELLE**

**EXTENSION
DE GARANTIE ⁽¹⁾**

ÂGE - KILOMÉTRAGE

Jusqu'à 20 ans
et 220 000 km

DURÉES DE SOUSCRIPTION
03, 06, 12, 24 mois

DURÉES DE SOUSCRIPTION
06, 12, 24, 36, 48, 60 mois

ASSISTANCE ROUTIÈRE
Jusqu'à 250 € TTC par intervention

PLAFOND DE REMBOURSEMENT EN CAS DE PANNE ⁽²⁾
Jusqu'à 1 500 € par dommage

MOTEUR

BOÎTE DE VITESSES

PONT

Complétez votre couverture en souscrivant à :

ROUGE +

+ TURBO

+ ALTERNATEUR DEMARREUR

LES AVANTAGES POUR VOS CLIENTS

LA GARANTIE

- Valable dans tous les garages de l'Union Européenne (hors DOM TOM).
- Aucun frais à avancer, le remboursement est fait au réparateur.
- Zéro franchise et vétusté.
- 1^{er} diagnostic et fluides nécessaires aux réparations pris en charge à hauteur de 100 € TTC
- Dommages pris en charge jusqu'aux 250 000 km du véhicule.
- **INCLUS EN GARANTIE PROFESSIONNELLE UNIQUEMENT** Garantie perte financière pendant la durée de la garantie sans excéder 24 mois.

L'ASSISTANCE ROUTIÈRE 0 KM 24h24 et 7j7 AU 03 60 03 70 56

- Dépannage en cas de panne.
- Remorquage en cas de panne, perte des clés ou erreur carburant.
- Solutions de mobilité comme la poursuite du trajet ou l'hébergement jusqu'à 76 € TTC par personne.
- **OPTION EN GARANTIE PROFESSIONNELLE UNIQUEMENT** Véhicule de remplacement dès 1h de réparation en temps barème.

OUTIL ET SERVICE CIRANO DÉDIÉS

- Compte client pour y retrouver tous les documents et les coordonnées des services qui lui sont dédiés.
- Service client gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h joignable par téléphone au 09 70 80 90 54 ou email à rc@cirano.com.

EN CAS DE REVENTE DU VÉHICULE ?

- Contrat cessible sans frais de particulier à particulier.

Une carence de 30 jours est appliquée à la conclusion du contrat.

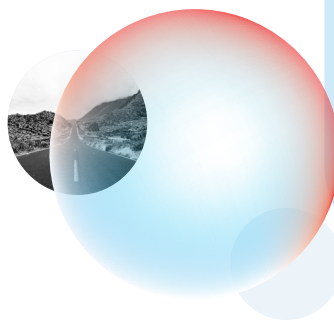
⁽¹⁾ Durée minimale d'engagement de 12 mois à l'exception d'un contrat souscrit pour une durée de 06 mois.

⁽²⁾ Plafond de remboursement limité à la valeur argus kilométrique au jour de la dernière panne sans pouvoir excéder 1 500 € par dommage.



COUVERTURE

C I R A N O ROUGE



La prise en charge comprend les frais de pièces et de main-d'œuvre, suivant le barème constructeur, occasionnés par la remise en état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses des véhicules bénéficiant du contrat. Le prix de la main d'œuvre remboursé sera le tarif affiché en vigueur du réparateur.

La garantie **couvre uniquement** les pièces suivantes

Moteur

Toutes les pièces internes lubrifiées en mouvement spécifiées ci-après :

- Arbres à cames,
- Bielles,
- Chaîne de distribution lubrifiée,
- Chemises (sauf le carter et les joints),
- Coussinets,
- Culbuteurs,
- Embiellage,
- Pignons,
- Pistons et les axes,
- Pompe à huile,
- Poussoirs,
- Segments,
- Soupapes.

Boîte de vitesses manuelle

Toutes les pièces internes lubrifiées en mouvement spécifiées ci-après :

- Anneaux de synchro,
- Arbres primaire et secondaire,
- Fourchettes internes et axes,
- Pignons,
- Roulements,
- Verrouillage.

Boîte de vitesses auto

Pièces internes lubrifiées :

- Calculateur,
- Convertisseur de couple,
- Électrovanne,
- Bloc hydraulique,
- Capteurs de vitesse,
- Capteur de pression d'huile,
- Pompe à huile.

Pont

Pièces internes lubrifiées au Pont,

- Couronnes,
- Pignons et Roulements,
- Satellites.

en complément sur ROUGE +

- Turbo,
- Alternateur,
- Démarrreur

VOTRE ATOUT POUR LA VENTE DU VÉHICULE EN GARANTIE PROFESSIONNELLE la garantie perte financière !

En cas d'accident, incendie ou vol rendant le véhicule irréparable, **l'investissement de votre client ne sera pas perdu**. Il sera dédommagé **jusqu'à 2 000 € TTC**, montant correspondant à la différence constatée entre le prix de vente TTC du véhicule et l'indemnité reçue de son assurance obligatoire.

NE SONT JAMAIS PRIS EN CHARGE : les petites fournitures, les fluides, les contrôles, les réglages, les réparations liées aux vibrations et bruits lors du fonctionnement du véhicule, les essais routiers, tous les travaux assimilés à un entretien normal du véhicule incluant toutes les préconisations du constructeur, ainsi que les conséquences de l'usure normale d'une pièce due au kilométrage et des avaries dues à une infiltration ou à une entrée d'eau.

SONT PRIS EN COMPTE TOUTS LES VÉHICULES, INFÉRIEURS À 20 CV FISCAUX ET PARMIS LES VÉHICULES DE 20 CV ET PLUS, TOUTES LES MARQUES, SAUF : ASTON MARTIN, BENTLEY, BUGATTI, FERRARI, LAMBORGHINI, LOTUS, MASERATI, MAYBACH, MC LAREN, PORSCHE, ROLLS ROYCE, VENTURI, DE TOMASO, TVR et les modèles AUDI de type S, RS et R8, BMW de type M, JAGUAR de type R et SVR, Land ROVER (à l'exception de DISCOVERY SPORT, FREELANDER, RANGE ROVER VELAR et RANGE ROVER EVOQUE), MERCEDES de type AMG, toutes les marques américaines comme par exemple CHEVROLET CORVETTE, CHEVROLET CAMARO, FORD US, BUICK, LINCOLN, MERCURY, DODGE, RAM, PONTIAC, CHRYSLER, GMC, HUMMER, PLYMOUTH, SHELBY. **SONT EXCLUS** : tous les véhicules quels que soient leurs cylindres dont le volume de ventes annuelles en France est inférieur à 300 unités.

LE CONTRAT S'APPLIQUE À CONDITION QUE : Le contrat soit déclaré à Cirano dans les 5 jours après la vente. Le véhicule ne soit pas utilisé à des fins de taxi, auto-école, VSL, ambulance, spectacles, cascades, épreuves sportive ou de vitesse, rallye, course, société de location et société de fret. Le véhicule soit réparé dans les ateliers d'un professionnel de l'automobile. Les opérations normales d'entretien prévues par le carnet d'entretien aient été régulièrement effectuées chez un professionnel de l'automobile et justifiées par la présentation des factures correspondantes. Les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par des pièces non agréées par le constructeur. Le véhicule n'ait pas été modifié ou transformé. Une demande d'accord soit effectuée auprès du Plateau Technique de Cirano avant toute intervention sur le véhicule dans les 5 jours ouvrés suivant la date d'immobilisation.

Liste complète des exclusions disponible dans les documents contractuels.

